

## **Compte-rendu de réunion Capitalisation-Expérience d'implantation de bornes fontaines**

15 janvier 2009

### Présents :

Marc Ruello, DSDS Santé Environnement  
Olivier Rey, DSDS Santé Environnement  
Yoanne Massemin, ASV Saint Laurent  
Pascale Delyon, ASV Matoury  
Chloe Lybouafu, ASV Cayenne  
Rémi Avrain, Centre de Ressources Politique de la Ville

### Excusé :

Dominique Maison, DSDS Santé Environnement

### Préambule :

Dans le cadre des réunions de coordination des ASV de Guyane (début 2008), avait été soulignée par la DSDS et les ASV, la nécessité d'intervenir sur certains quartiers prioritaires de la Politique de la Ville sur le thème de l'accès à l'eau potable.

Une mission exploratoire a depuis été menée par la DSDS Santé Environnement et l'ASV de Cayenne. Cette mission fait l'objet d'un processus de capitalisation afin de multiplier ces accès à l'eau dans les communes aux besoins similaires, en priorité dans les quartiers Politique de la Ville.

### Historique :

Une première expérience d'implantation de bornes fontaines a été réalisée au début des années 90. Elle visait à apporter de l'eau potable dans des zones touchées par un début d'épidémie de choléra. Trois bornes subsistent depuis le début des années 90 : 2 bornes au quartier Leblond et 1 à Cogneau-Lamirande.

Le travail de réimplantation des bornes fontaines est très fortement recommandé depuis la validation nationale obtenue auprès du Conseil supérieur d'hygiène publique de France en 2007. Il s'appuie sur des conclusions de dangers sanitaires imminents dans des secteurs d'habitat spontané où les réseaux d'eau potable sont peu ou pas existants.

Afin de simplifier la gestion de ces bornes, il a été décidé d'implanter un système à carte prépayée.

Suite à l'avis favorable du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, un diagnostic sanitaire plus précis a été commandité par la DSDS sur 2 secteurs clés : village chinois et BP 134.

La commune de Rémire n'ayant pas mis en place d'ASV, les contacts se sont noués avec l'ASV de Cayenne.

### Le travail mené à Cayenne :

Le projet porte sur 4 nouvelles bornes : 2 au marché au poisson, 2 à la cité des Palétuviers.

3 phases au projet :

➤ Phase travaux :

La DSDS et l'ASV de Cayenne (ville de Cayenne) agissent en collaboration avec la CCCL (maîtrise d'ouvrage) et la SGDE (délégation de service public)

Un diagnostic sanitaire et social plus poussé sur les secteurs d'implantations pressentis des 4 nouvelles bornes a été confiée à la DDSC, afin de révéler les conséquences sanitaires liées au nonaccès à l'eau potable.

Par la suite, un avant projet a été déposé en octobre 2008 afin de demander un financement pour l'installation de bornes fontaines.

La 3CL est le porteur de projet auprès du Groupement Technique des Équipements Publics (GTEP) qui vient de donner son aval technique au projet en décembre 2008 (financement à hauteur de 95% soit environ 50 000€ de travaux).

➤ Fonctionnement des bornes :

La validation financière du projet par le GTEP est attendue pour le mois de mai 2009.

Plusieurs solutions avaient été abordées : eau gratuite (qui comblerait le manque à gagner ?) ou eau payée par la population (système de carte prépayée). Selon la DSDS, le coût de l'eau serait d'environ 1,20€ à 1,30€ par m3 (la fixation du prix relève de la CCCL et de la SGDE).

Il semble qu'à un prix de marché (sans mis en place de compensation sociale), les bornes restent attractives et sécurisante pour la population (cf fonctionnement des trois bornes en activité sur l'île de Cayenne).

➤ Education à la santé :

Un travail en partenariat entre l'ASV de Cayenne et la 3CL devrait voir le jour autour d'un programme de sensibilisation à la gestion de l'eau.

### **Les possibilités d'extension en Guyane :**

▪ A Saint Laurent

Des bornes fontaines seraient en travaux à SLM. En plus de ces bornes, un diagnostic complémentaire pourrait avoir lieu afin d'équiper certains quartiers en politique de la ville. La référente ASV étudie la possibilité de faire réaliser les enquêtes terrain par des associations de la ville, en collaboration avec la DDSC.

L'interlocuteur serait cette fois la mairie de saint Laurent et non la CCOG.

Il semblerait que les travaux évoqués en réunion concernent des extensions du réseau, mais pas dans l'immédiat de pose de BF.

▪ A Matoury

Les zones pressenties pour une étude en vue de l'installation de bornes fontaines, sont à l'étude au sein des quartiers prioritaires du CUCS, en collaboration avec la DSDS.

Le secteur pressenti concerne la zone Terca, bourgeonnement du quartier Cogneau-Lamirande.

Une réunion de validation est prévue pour la fin du mois de janvier afin de valider la zone et les modalités de l'enquête, avec la DDSC.